



## Correctif d'acte de vente

-----  
Par manchaps

Est-ce qu'une servitude décrite dans un acte de vente avec plan en annexe, signée par acheteur et notaire, peut être contestée par ces mêmes acheteur et notaire? Peuvent-ils exiger un rectificatif?

(sous prétexte qu'elle chevauche une autre servitude de plus grande dimensions qui se prolonge, elle, vers des terres agricoles).

-----  
Par Tisuisse1

N'importe qui peut effectuer un recours contre n'importe quoi. Voyez un avocat spécialisé car, là, vous touchez l'Urbanisme, le droit de l'immobilier et le droit agricole.

-----  
Par manchaps

Merci, je vais suivre cette piste qui me propose un "cadre".